

Commune de
MOUCHIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°1/2
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du
arrétant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Mouchin,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE :
APPROUVÉ LE :



Agence Sud (siège social)
Espace Saint-Croix
6 Place Saint-Croix
03000 Châtillon-Champagne
Tel. : 03 26 64 05 05

Agence Nord
245 rue Chevaleret
5 rue des Mabilles
03000 Mouchin
Tel. : 03 27 97 58 39

Agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Olivier-Clerc - BP 1
27000 Le Mans-Estival
Tel. : 02 52 52 99 12

Agence Val-de-Loire
Régionale d'Urbanisme du Saumurois
Rue de la Choucaie 03000
49000 Saumur
Tel. : 02 43 53 58 39

Légende

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Elément de patrimoine protégé
- Elément de patrimoine protégé
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteurs contribuant aux continuités écologiques
- Chemin protégé

- U : Zone urbaine mixte
- Ui : Secteur urbain soumis à un risque d'inondation
- Ub : Secteur urbain des hameaux
- Ubi : Secteur urbain des hameaux soumis à un risque d'inondation
- Us : Secteur urbain des équipements sportifs
- Uj : Secteur urbain des jardins
- AU : Zone à urbaniser
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme (après modification du PLU)
- AUs : Secteur à urbaniser pour les équipements sportifs
- A : Zone agricole
- Ai : Secteur agricole soumis à un risque d'inondation
- Ap : Secteur agricole préservé
- N : Zone naturelle
- Ni : Secteur naturel soumis à un risque d'inondation

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	4209 m ²	Extension cimetière	Commune
ER n°2	1283 m ²	Extension équipements publics	Commune
ER n°3	11264 m ²	Extension équipements sportifs	Commune

A titre d'information une partie de la commune est concernée par un aléa retrait/gonflement d'argiles fort. Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et de d'adapter les techniques de construction.

A titre d'information la totalité du territoire est concernée par le risque sismique faible de niveau 2. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.

A titre d'information une partie de la commune est concernée par des nappes sub-affleurante. Il est conseillé d'adapter les techniques de construction.

